



Direction de l'intérieur et de la justice du canton de Berne
Bureau cantonal du registre foncier
Poststrasse 25
3071 Ostermundigen

Aux notaires du canton de Berne

www.be.ch/grundbuch

23 décembre 2025

Informations importantes concernant les modifications du trafic des paiements avec le Bureau du registre foncier de l'Oberland – Adaptation des coordonnées de paiement dès le 1er janvier 2026

Madames, Messieurs

Pour le Bureau du registre foncier de l'Oberland, nous regroupons les trois comptes postaux actuellement utilisés pour les paiements de l'impôt sur les mutations en un seul compte. Cette mesure vise à rendre le trafic des paiements plus efficient et à simplifier ainsi qu'optimiser les processus.

Le nouveau compte unique pour le trafic des paiements avec le Bureau du registre foncier de l'Oberland pour tous les paiements de l'impôt sur les mutations dès le 1er janvier 2026 est le suivant :

N° IBAN : CH62 0900 0000 6041 3491 5
Bénéficiaire : Bureau du registre foncier de l'Oberland, Allmendstrasse 18, 3600 Thoune

Il demeure valable que chaque opération annoncée requiert un paiement unique. Les paiements groupés regroupant plusieurs opérations ne sont pas prévus.

Nous vous prions d'indiquer clairement dans le motif de paiement (référence / communication) pour quelle commune et pour quelle parcelle / immeuble concerné le paiement est effectué. Ces indications servent à l'affectation correcte du paiement de l'impôt sur les mutations.

Nous vous remercions d'ores et déjà de votre soutien afin que la transition puisse se dérouler sans encombre.

Meilleures salutations

Bureau cantonal du registre foncier

Bureau du registre foncier de l'Oberland

Sergio Biondo
Directeur exécutif

Adrian Mühlmann
Conservateur du registre foncier en chef